

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant  
**ALFRED REBOUX**

INSERIONS:  
Annonces: la ligne, 25 c.  
Réclamés: 30 c.  
Faits divers: 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont payables d'avance, au bureau du journal, à Lille, chez M. Quantin, libraire, Grande Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C<sup>ie</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à Bruxelles, chez M. de Brouckere, au boulevard de la Woluwe, 10.

Propriétaire-Gérant  
**ALFRED REBOUX**  
ABONNEMENTS:  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 12 fr.  
Six mois, 20 fr.  
Un an, 35 fr.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois, 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 30 JANVIER 1881

### DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

#### Commission relative à la réforme judiciaire

La commission sénatoriale chargée de l'examen du projet de loi relatif à la réforme judiciaire s'est réunie hier, 29 janvier, à 10 heures, sous la présidence de M. L. Bonnefille. Quatorze membres étaient présents à la réunion. Le président a mis aux voix l'amenagement présenté par M. Floquet et dont celui-ci avait envoyé la rédaction à la commission. Les dispositions de ce projet étaient déjà connues. Cet amendement a été rejeté par 10 voix contre 4. Les quatre membres formant la minorité sont MM. Germain-Lassus et Thompson, qui se sont opposés à la modification; MM. Manoury et Léon Renault, qui étaient en faveur de l'amendement, mais sous certaines réserves.

#### Commission de la presse

La commission chargée de l'examen des divers projets de loi relatives à la liberté de la presse s'est réunie dans la matinée, sous la présidence de M. L. Bonnefille. Quatorze membres étaient présents à la réunion. Le président a mis aux voix l'amenagement présenté par M. Floquet et dont celui-ci avait envoyé la rédaction à la commission. Les dispositions de ce projet étaient déjà connues. Cet amendement a été rejeté par 10 voix contre 4. Les quatre membres formant la minorité sont MM. Germain-Lassus et Thompson, qui se sont opposés à la modification; MM. Manoury et Léon Renault, qui étaient en faveur de l'amendement, mais sous certaines réserves.

#### Nominations de percepteur

L'Officiel de ce jour contiendra les nominations et-après: M. Dabois, nommé percepteur à Mons-en-Pévèle; M. Daquet à Baisieux; M. Hermand, chef de bureau à la préfecture du Nord, est nommé percepteur à Valenciennes.

#### Mort de M. Perrin

M. Perrin, conseiller à la Cour d'appel de Paris, est mort cette nuit.

#### Eroulement d'un tunnel

Une catastrophe, sur laquelle on n'a encore que des renseignements très vagues, s'est produite sur la ligne d'Annonay. Un tunnel se serait écroulé pendant le passage d'un train. Jusqu'à présent, on cite de morts: Olivier, mécanicien, et Mélian, chauffeur.

#### Parlement Anglais

La discussion a continué toute la soirée. M. Gladstone soutient le bill dans un discours d'une heure 1/4 fréquemment applaudi sur tous les bancs. Les Irlandais interrompent continuellement par des exclamations, le speaker les rappelle à l'ordre à plusieurs reprises. Dans son discours M. Gladstone déclare que depuis l'ouverture du Parlement le gouvernement a reçu de toutes les parties du pays de nombreuses adhésions à sa politique. La discussion est ensuite ajournée jusqu'à lundi et la séance est levée.

#### Conditions de paix imposées par le Chili

Nous sommes en mesure de faire connaître les conditions de paix imposées par le Chili au Pérou et à l'olivie. Les voici: Cession d'Antofagasta et territoire; Remise de la flotte de guerre de 50 millions par le Pérou et 250 par la Bolivie; Jusqu'à l'acceptation intégrale, le Chili occupera Callao et prendra possession de tous les gisements de guano et de mines de cuivre et salpêtre appartenant aux deux gouvernements, que le Chili exploitera pour son compte.

#### Conseil supérieur de l'instruction publique

On annonce que la droite du Sénat s'est réunie et qu'elle a arrêté les termes de l'interpellation qui sera adressée à M. de Broglie concernant la compétence juridique du conseil supérieur de l'instruction publique.

#### L'élection de Mortagne

L'Ordre croit savoir que le candidat qui sera opposé par les libéraux à M. Dugué de Launay, propriétaire à Mortagne, est M. de Broglie, propriétaire à Mortagne de Mortagne.

#### Procès de presse

MM. Cochin, Lassus et Bousquet ont reçu aujourd'hui une sommation de se constituer prisonniers.

#### Condamnation prononcée contre un député

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné aujourd'hui le député Capot à une fin de mandat et à 500 fr. de dommages-intérêts.

#### Une princesse postulant aux filles de la Charité

On lit dans la Semaine religieuse de Paris: « Les filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul viennent de recevoir comme postulante la jeune princesse Alexandrine, petite-fille de l'empereur Guillaume, fille de Mme la princesse Louise-Marie-Hélène de Mecklenbourg-Schwerin; et M. le marquis de Mar, très proche parent de l'un des sénateurs républicains, jeune personne riche et distinguée, âgée de vingt-deux ans.

#### Inondations

On annonce, à la suite des dégâts, des inondations à Roubaix, Cour et Lésigny.

#### Affaire de Saumur

Suivant le Journal le Voltaire, le colonel Desroy, après l'incendie de Paris, cause la quarantaine imposée au commerce de Saumur.

#### Entrée de M. Periquet à M. Dugué de la Fauconnerie

Dans une lettre que M. Periquet, sénateur de l'Orne, a adressée à M. Dugué de la Fauconnerie, il déclare que les conservateurs ne doivent pas désertir le poste lorsque la révolution vient plus menaçante.

#### Mort de M. Perrin

M. Perrin, conseiller à la Cour d'appel de Paris, est mort cette nuit.

#### Eroulement d'un tunnel

Une catastrophe, sur laquelle on n'a encore que des renseignements très vagues, s'est produite sur la ligne d'Annonay. Un tunnel se serait écroulé pendant le passage d'un train. Jusqu'à présent, on cite de morts: Olivier, mécanicien, et Mélian, chauffeur.

#### Parlement Anglais

La discussion a continué toute la soirée. M. Gladstone soutient le bill dans un discours d'une heure 1/4 fréquemment applaudi sur tous les bancs. Les Irlandais interrompent continuellement par des exclamations, le speaker les rappelle à l'ordre à plusieurs reprises. Dans son discours M. Gladstone déclare que depuis l'ouverture du Parlement le gouvernement a reçu de toutes les parties du pays de nombreuses adhésions à sa politique. La discussion est ensuite ajournée jusqu'à lundi et la séance est levée.

#### Conditions de paix imposées par le Chili

Nous sommes en mesure de faire connaître les conditions de paix imposées par le Chili au Pérou et à l'olivie. Les voici: Cession d'Antofagasta et territoire; Remise de la flotte de guerre de 50 millions par le Pérou et 250 par la Bolivie; Jusqu'à l'acceptation intégrale, le Chili occupera Callao et prendra possession de tous les gisements de guano et de mines de cuivre et salpêtre appartenant aux deux gouvernements, que le Chili exploitera pour son compte.

#### Conseil supérieur de l'instruction publique

On annonce que la droite du Sénat s'est réunie et qu'elle a arrêté les termes de l'interpellation qui sera adressée à M. de Broglie concernant la compétence juridique du conseil supérieur de l'instruction publique.

#### L'élection de Mortagne

L'Ordre croit savoir que le candidat qui sera opposé par les libéraux à M. Dugué de Launay, propriétaire à Mortagne, est M. de Broglie, propriétaire à Mortagne de Mortagne.

#### Procès de presse

MM. Cochin, Lassus et Bousquet ont reçu aujourd'hui une sommation de se constituer prisonniers.

#### Le livre jaune

Les avis donnés au gouvernement grec par la majorité des puissances étaient aussi tout à fait pacifiques. Pour le compte particulier de la France, M. de Freycinet les renouvela dans plusieurs dépêches antérieures. Mais le point de vue des puissances n'était pas le même. Elles ne pouvaient pas se laisser entraîner par les passions anglaises (on ne sait encore lequel des deux, même après la lecture du livre jaune) de provoquer la réunion d'une conférence pour régler des points de détails que le Congrès de Berlin n'avait même pas osé aborder. On fait valoir à la Turquie; on a méconnu ses droits les plus positifs et la France a tout au moins coopéré à cette œuvre d'injustice. C'est là la vérité qui se dégage de la première série de dépêches que nous venons d'analyser que nous nous lisons l'histoire des négociations jusqu'à la réunion de la conférence de Berlin.

#### Le livre jaune

Nous reprenons notre analyse en vue de porter la lumière sur le seul point qui présente un intérêt sérieux: les français et même l'Europe, savoir si le gouvernement français a encouragé les prétentions de la Grèce. Le 16 juillet le gouvernement grec adhère aux conclusions de la conférence. Le 27 du même mois, la Turquie proteste se fondant, avec raison selon nous, sur ce qu'elle ne peut sanctionner une décision qu'elle n'a pas été appelée à discuter devant les puissances. A partir de ce moment la Grèce prend son attitude belliqueuse. Le gouvernement français ne la désapprouve pas puisque c'est à ce moment que se place le fâcheux incident Thomassin, en projetant d'envoyer une mission militaire en Grèce. Le gouvernement français marquait évidemment que du côté des Grecs, étaient toutes ses sympathies. Pourtant, l'envoi d'officiers allemands à Constantinople ayant déterminé au contraire que les sympathies de l'Allemagne étaient du côté des Turcs, le gouvernement français commence son mouvement de reculade.

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective déclarant que la décision de la conférence de Berlin ayant été prise après même délibération et à la suite d'un examen attentif des différents tracés successivement proposés par les puissances méditerranéennes n'aurait pu consentir à ce que la discussion fut ouverte à cet égard. Elles ne peuvent que s'en tenir à la décision de la conférence qu'elles ont approuvée; et la recommander de nouveau à la Sublime-Porte comme conforme au traité et au protocole de Berlin. D'une part on persuadait à la Turquie, d'autre part, on essayait de modérer la Grèce en la réprimandant. Cependant M. de Freycinet tombe et il est permis de croire que cette modération à l'égard de la Grèce ne fut pas étrangère à sa chute. M. Barthélemy St-Hilaire qui lui succéda en tant que ministre de la Grèce, c'est-à-dire cette reculade, dans la dépêche de prise de possession qu'il adressa le 23 octobre à M. Challemeil-Lacour. En voici le texte: « Je crois que nous n'avons rien à regretter de la conduite amicale que nous avons tenue à l'égard de la Grèce et nous ne cherchons pas à nous soustraire aux engagements moraux que nous avons contractés. Mais nous sommes certains de l'opportunité du moment et des engagements auxquels je fais allusion ne vont pas jusqu'à nous obliger à suivre la Grèce dans une aventure. Un devoir supérieur envers la France nous interdit de compromettre d'une manière irréversible la conduite de notre politique nationale, pour satisfaire les impatiences de la nation he le no quelque légitimes que soient d'ailleurs ces réclamations après le verdict que nous avons provoqué en sa faveur, à la conférence de Berlin. Le 13 novembre, le même ministre développait ses façons de voir dans une très longue dépêche adressée à M. de Mouton ministre de France à Athènes. Cependant la Grèce n'écoula pas les conseils des diplomates français. Elle ne peut croire qu'après l'avoir encouragée, on l'abandonne. Elle se fiait peut-être aux engagements secrets dont les réticences et les obscurités du langage de M. Barthélemy St-Hilaire télégraphique à M. Mouy qu'il constate que le cabinet d'Athènes au lieu de s'inspirer des conseils qui lui sont donnés par de véritables amis, semblent se faire des illusions. Dans une dépêche du lendemain, 10 décembre, le ministre dit à M. de Mouy que les instructions reçues par le représentant de l'Allemagne de son gouvernement sont analogues aux siennes et que son entente avec M. de Radowitz lui semble présenter de réels avantages que la décision des puissances n'implique qu'un conseil. Le 20 décembre, se produit de la part du cabinet de Paris la fameuse proposition d'arbitrage. Les puissances acceptent, mais immédiatement les réserves se produisent et émanent surtout du gouvernement allemand. On négocie pour lever les obstacles mais on n'y parvient pas. Nos lecteurs jugeront sans doute comme nous que le gouvernement français a assuré de grandes responsabilités dans cette question.

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une note collective

#### Le livre jaune

Le 4 août, dépêche de M. de Freycinet à M. Challemeil-Lacour ou il est dit: « s'il était exact que la France au Congrès de Berlin, et depuis, avait témoigné de la bienveillance à la Grèce, notre rôle spécial nous semblait être naturellement arrivé à son terme, par suite des résolutions unanimes adoptées dans la dernière conférence. Par le fait même de la signature collective de l'acte final, il n'existait plus de proposition française, pour la solution de la question grecque mais une décision européenne. L'Europe s'était assimilée notre pensée et l'avait concentrée dans un document qui est son œuvre commune, l'entente des puissances s'était substituée à notre initiative, et nous n'avions plus désormais d'action spéciale à exercer. Dix jours après, confirmation de ce point de vue nouveau tendant à établir l'irresponsabilité de la France dans les conséquences qui peuvent produire la conférence de Berlin. Le Gouvernement français avait donc par là, implicitement, qu'il avait été trop loin et trop vite. Pourtant les négociations avec la Porte continuaient: Le 25 août les ambassadeurs remirent à la Porte une